



Actualisation de la politique sur l'interpellation policière

Commission de la sécurité publique

Mai 2025

Montréal 



Plan de la présentation

1. Mise en contexte

2. Politique actualisée sur l'interpellation policière :

- Définition des éléments principaux
- Faits saillants
- Engagements

3. Prochaines étapes



Mise en contexte

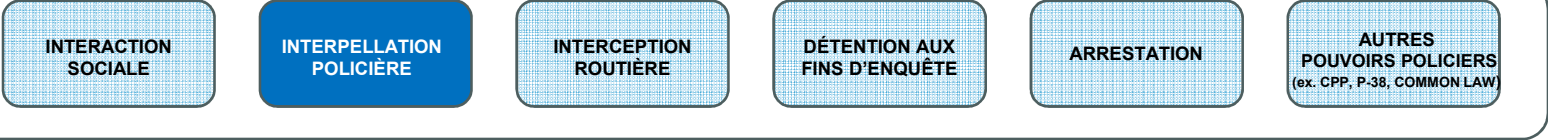
La pratique de l'interpellation policière au SPVM

- Première politique sur l'interpellation policière du SPVM et Pratique policière du ministère de la Sécurité publique
- Mise en place d'une équipe de coachs en interpellation
- Travaux d'actualisation de la Politique sur l'interpellation
- Pérennisation et bonification de l'équipe de coachs en interpellation



Politique actualisée sur l'interpellation policière

Les interactions et les interventions



INTERACTION SOCIALE

Échange réciproque entre un policier et une personne afin notamment de dialoguer, d'informer ou de participer à des activités communautaires et sociales.

INTERPELLATION POLICIÈRE

Interaction initiée par un policier auprès d'une personne afin de recueillir **ou de tenter de recueillir des informations à son sujet**, y compris des renseignements identificateurs.

INTERCEPTION ROUTIÈRE

Pouvoir policier d'exiger que le conducteur d'un véhicule routier immobilise son véhicule, notamment afin d'appliquer le Code de la sécurité routière (CSR) ou en vertu d'un pouvoir de *common law*.

DÉTENTION AUX FINS D'ENQUÊTE

Pouvoir policier de *common law* de détenir brièvement une personne soupçonnée raisonnablement d'être impliquée dans une infraction criminelle récente ou en cours.



Politique actualisée sur l'interpellation policière

Faits saillants

Au début de l'interpellation, la policière ou le policier informe la personne interpellée:

- de la raison de l'interpellation, de façon sommaire
- qu'elle est libre de quitter

Faits observables :

- l'ensemble des **faits constatés par le policier**, les **circonstances de la situation**, ainsi que les **informations qui sont à sa connaissance**



Politique actualisée sur l'interpellation policière

Faits saillants



1ère version	Version actualisée
Assister une personne dans le besoin	Pas de changement
Identifier une personne recherchée	Pas de changement
Prévenir les incivilités Prévenir le crime et les infractions aux lois ou aux règlements	Obtenir des informations sur des activités suspectes pour détecter ou prévenir des infractions criminelles, pénales ou réglementaires
	Obtenir des informations sur une possibilité d'infraction criminelle, pénale ou réglementaire
Collecter des informations s'inscrivant dans la mission du SPVM	Obtenir des informations dans un but de renseignement en lien avec des individus qu'on soupçonne raisonnablement d'être impliqués dans des activités illégales



Politique actualisée sur l'interpellation policière

Engagements envers la société civile

Demandes de la société civile	Engagements
Que les citoyens cessent d'être interpellés à répétition sans motif valable	<u>Actions réalisées :</u> • Mise en place d'une équipe de coachs en interpellation ○ Rencontre des recrues pour démystifier la pratique • Mise à jour de la Politique : ○ Informer de la raison de l'interpellation ○ Informer que la personne interpellée est libre de quitter (elle n'est pas détenue) ○ Révision des objectifs justifiant l'interpellation • Diffusion de capsules à 3 400 policier(-ière)s
Que les droits des citoyens soient garantis et respectés	
Que les rares policiers qui font des dommages dans les communautés par un profilage racial systématique cessent de le faire immédiatement	
Que la police ne soit pas au-dessus des lois et qu'un contrôle des interpellations soit effectué pour s'assurer qu'elles soient faites conformément à la loi	
	<u>Actions à venir :</u> • Bonification de l'équipe de coachs • Mise en place d'un comité de vigie interne des données d'interpellation • Lancement du Plan de lutte aux discriminations et au racisme ○ Mécanisme transversal de prise en charge des comportements à risque



Politique actualisée sur l'interpellation policière

Prochaines étapes

- Présentation de la Politique actualisée au personnel policier
- Présentations et communications aux partenaires locaux
- Comité de vigie interne des données d'interpellation
- Plan de lutte contre les discriminations et le racisme



Conclusion

Ce qui sera demandé aux policières et policiers:

- Informer la personne interpellée, au début de l'interpellation :
 - de la raison de l'interpellation
 - qu'elle est libre de quitter
- Documenter que ces mentions ont été dites



Fin de la présentation